

De l'Oust à Brocéliande Communauté, au travers du centre culturel Le Belvédère, organise une exposition participative-concours en invitant les photographes amateurs à exposer une ou plusieurs de leurs photographies. L'exposition intitulée **Instants photo** aura lieu **du mardi 15 septembre au vendredi 09 octobre 2020** au centre culturel le Belvédère, situé Place Gravedona ed Uniti à Guer. **Le thème retenu est « Sortir de l'ombre »**. Les photographies ne rentrant pas dans ce thème seront exclues. **Le lieu de la prise de vue doit être localisé sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande Communauté et la photographie doit être prise durant la saison 2019/2020.**

Conditions de participation à l'exposition participative-concours :

Conditions relatives au **participant** : ouvert à toute personne physique étant photographe amateur.

2 catégories sont proposées :

- Enfant de 7 à 17 ans (Autorisation parentale à compléter et signer)
- Adultes à partir de 18 ans

Conditions relatives aux **photographies** :

- La photographie doit avoir été **prise par le participant**.
- **Chaque participant** peut proposer **3 photographies maximum**. Le centre culturel se réserve le droit de refuser une ou deux photographies dans le cas d'un trop grand nombre de participants.
- En cas de portrait, le participant devra s'être assuré de l'autorisation de la personne photographiée ou son tuteur si mineur. Le centre culturel ne sera pas responsable en cas de litige avec le photographié.
- Format libre. Couleurs et/ou monochrome accepté.
- La **photographie proposée doit être imprimée et munie d'un système d'accrochage mural prévu par le participant**. En cas de dommage, *De l'Oust à Brocéliande Communauté* ne pourra être tenue responsable. **Toute photographie sans système d'accrochage sera refusée.**
- Les fichiers et tirages devront voir une **qualité minimum de 300 DPI et en CMJN**
- Chaque photographie doit également **être déposée au format numérique**.

Conditions relatives aux **conditions d'exposition au centre culturel Le Belvédère** :

- Le prêt de(s) photographie(s) ne peut se prévaloir de frais de monstration. Aucune rémunération ne sera faite aux participants.
- *De l'Oust à Brocéliande Communauté* n'est pas responsable en cas de dégradation, destruction ou dommage survenu sur le matériel mis à disposition par le participant.
- **Inscription auprès du centre culturel Le Belvédère jusqu'au 24 juillet 2020 avec dépôt des photographies en version numérique.**

- **Le dépôt des photographies imprimées et encadrées** se fera du **8 au 11 septembre 2020** uniquement au centre culturel Le Belvédère et aux horaires d'ouverture de ce dernier. Aucune photographie ne sera acceptée après ce délai.
 - **La signature du règlement est obligatoire et ce dernier est remis lors du dépôt** des photographies.
 - Pour participer, chaque participant majeur s'engage à assurer, en roulement avec les autres participants, une **permanence de garde de l'exposition de 2 heures minimum** :
 - soit le samedi entre 10h et 12h30 ou 13h et 16h00,
 - soit en semaine du mardi au vendredi entre 14h et 18h.
- L'inscription sur un planning se fera obligatoirement lors du dépôt des photographies.**

- Le public est invité à élire les 3 photographies « coup de cœur » par catégorie d'âge (enfants et adultes). En cas d'égalité, un tirage au sort déterminera le gagnant. Les 3 photographies élues dans la catégorie Adultes feront l'objet d'un tirage sur Dibond et seront exposées en extérieur, dans l'une des communes de *De l'Oust à Brocéliande Communauté*. Les participants autorisent la reproduction de leur photographie et s'engagent à laisser l'utilisation de leur photographie dans ce but durant 10 ans.
- Les Dibonds sont la propriété de *De l'Oust à Brocéliande Communauté*.
- Les photographies exposées seront restituées aux photographes à l'issue de l'exposition. Les participants pourront venir les **recupérer à partir du mardi 13 octobre 2020**, aux horaires d'ouverture du centre culturel Le Belvédère.

Les services de *De l'Oust à Brocéliande Communauté* sont garants de la bonne application du présent règlement et peuvent être amenés à refuser une photographie ou une participation ne répondant aux modalités de l'exposition-concours.